

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
**INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**
—
COURBEVOIE
—

①① N° de publication : **3 135 620**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **22 04737**

⑤① Int Cl⁸ : **A 61 K 8/97 (2022.01), A 61 Q 13/00**

⑫

CERTIFICAT D'UTILITÉ

B3

⑤④ Composition parfumée à effet bien-être.

②② Date de dépôt : 18.05.22.

③⑦ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public
de la demande : 24.11.23 Bulletin 23/47.

④⑤ Date de la mise à disposition du public du
certificat d'utilité : 14.06.24 Bulletin 24/24.

⑤⑥ Les certificats d'utilité ne font pas l'objet d'un
rapport de recherche.

⑥⑦ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : *SEMERARO RAIMBAULT Audrey*
— GB.

⑦② Inventeur(s) : *SEMERARO RAIMBAULT Audrey.*

⑦③ Titulaire(s) : *SEMERARO RAIMBAULT Audrey.*

⑦④ Mandataire(s) : Cabinet HAUTIER.

FR 3 135 620 - B3



Description

Titre de l'invention : Composition parfumée à effet bien-être

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne le domaine de la parfumerie et du bien-être. Elle trouve pour application particulière les parfums qui sont émotionnellement bénéfiques grâce à leur capacité à favoriser le bien-être notamment via la stimulation olfactive.

ETAT DE LA TECHNIQUE

[0002] La parfumerie existe depuis l'antiquité et a toujours eu pour objet de valoriser la personne qui le porte. De nombreux parfums existent et sont développés d'année en année en fonction des modes et des développements sur les synthèses des molécules olfactives.

[0003] De nos jours, la volonté des utilisateurs d'utiliser des produits naturels se dessine et les parfums évoluent et l'utilisation des huiles essentielles explose. Cependant, l'utilisation d'huiles essentielles peut être dangereuse si elles sont mal utilisées ou en trop grande quantité.

[0004] Le développement des neurosciences a permis de développer l'aromachologie, c'est-à-dire la science des odeurs et plus particulièrement la science de l'influence des odeurs sur les émotions et les comportements. Des compositions ayant des effets sur le bien-être, les émotions se donc développées. Ces compositions, dites émotionnelles, ont toutefois des propriétés olfactives peu satisfaisantes.

[0005] Un objet de la présente invention est donc de proposer une composition parfumante qui réponde à un besoin bien être tout en se positionnant dans une gamme de parfum voire de parfumerie fine.

[0006] Les autres objets, caractéristiques et avantages de la présente invention apparaîtront à l'examen de la description suivante et des dessins d'accompagnement. Il est entendu que d'autres avantages peuvent être incorporés.

RESUME

[0007] Pour atteindre cet objectif, selon un mode de réalisation on prévoit une

[0008] composition parfumante comprenant :

- de 0,1% à 10%, préférentiellement de 1 à 3%, en poids par rapport au poids total de la composition d'extrait de tephrosia purpurea,
- de 0,1 à 20%, préférentiellement au moins 10%, en poids par rapport au poids total de la composition d'un premier mélange de composés aromachologiques,
- de 5 à 30% d'eau en poids par rapport au poids total de la composition,
- de 5 à 20% de concentré parfumant en poids par rapport au poids total de la composition, et

- de 50 à 80% d'alcool en poids par rapport au poids total de la composition.
- [0009] Ainsi, la présence dans la composition d'un extrait de *tephrosia purpurea* permet d'inhiber la libération de cortisol qui est connu comme étant une hormone du stress et stimule la libération de béta endorphine qui est connue comme étant une hormone du bien-être. Cet extrait combiné à un mélange de composés d'aromachologie permet ainsi d'apporter un effet bien-être en fonction du mélange de composés d'aromachologie qui aura un effet supérieur du fait de la présence de l'extrait de *tephrosia purpurea*. L'extrait de *tephrosia purpurea* joue le rôle d'équilibrant de l'état émotionnel de l'utilisateur pour générer l'émotion souhaitée plus facilement par le mélange de composés d'aromachologie choisie.
- [0010] La composition parfumante peut avantageusement être ajoutée à un parfum, ou un produit cosmétique.
- [0011] Le consommateur peut ajouter à son parfum ou à son produit cosmétique sous forme liquide une dose de composition parfumante dite émotionnelle, ou essence active, choisie en fonction de son humeur, pour provoquer les émotions désirées.
- [0012] Un autre aspect concerne un procédé de fabrication de la composition parfumante comprenant les étapes suivantes :
- [0013] a) Mélange de 10% en poids par rapport au poids total de la composition du premier mélange de composés aromachologiques dans de l'alcool,
- [0014] b) Mélange de 1 à 3% poids par rapport au poids total de la composition de *tephrosia purpurea* dans de l'eau,
- [0015] c) Mélange des produits obtenus à l'étape a) et b).
- [0016] Selon un autre aspect, l'invention concerne un procédé d'utilisation d'une composition parfumante selon l'une quelconque des revendications précédentes comprenant l'application sur la peau de la composition parfumante.
- [0017] Selon un autre aspect, l'invention concerne une utilisation de la composition parfumante pour la parfumerie bien-être.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

- [0018] Avant d'entamer une revue détaillée de modes de réalisation de l'invention, sont énoncées ci-après des caractéristiques optionnelles qui peuvent éventuellement être utilisées en association ou alternativement :
- [0019] Selon un exemple, l'alcool est l'alcool éthylique de betterave et représente préférentiellement 79% en poids du poids total de la composition.
- [0020] Selon un exemple, la composition comprend des additifs tels que des stabilisateurs UV par exemple en quantité de l'ordre de 1,5 % en poids du poids total de la composition.
- [0021] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend des

extraits et/ou molécules synthétiques ou naturelles.

- [0022] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi le jasmin, le géranium, le néroli, la rose, le ylang-ylang, la citronnelle, la menthe, le basilic, le clou de girofle.
- [0023] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi la lavande, la camomille, la marjolaine, la bergamote, le citron, le bois de santal.
- [0024] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi la noix de coco.
- [0025] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi héliotrope, labdanum ciste, cyclamen.
- [0026] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi ylang-ylang, vanilline, ambroxan.
- [0027] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi note de pomme, extrait de poivre rose, bois de cèdre de Virginie.
- [0028] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi bergamote, gingembre, galaxolide.
- [0029] Selon un exemple, le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi frambinone, helional, noix de coco.
- [0030] Selon un exemple, le procédé comprend une application d'un parfum comprenant un deuxième mélange de composés aromachologies ayant un effet déstressant avant ou après l'application sur la peau de la composition parfumante.
- [0031] Selon un exemple, le procédé comprend une application d'un parfum comprenant un deuxième mélange de composés aromachologies comprenant au moins un composé choisi parmi aldéhyde en C12, habanolide, hydroxycitronellal.
- [0032] On entend par un paramètre "sensiblement égal/supérieur/inférieur à" ou "de l'ordre de" une valeur donnée, que ce paramètre est égal/supérieur/inférieur à la valeur donnée, à plus ou moins 10 % près, voire à plus ou moins 5 % près, de cette valeur.
- [0033] On entend par « aromachologie » la science des phénomènes liés aux odeurs, plus particulièrement l'influence des odeurs sur le comportement. Les composés dits d'aromachologie sont des composés, dont l'odeur a un effet sur le comportement. Ils sont aussi bien utilisés pour le bien-être physique que mental.
- [0034] Dans la suite de la description, il est utilisé de manière identique « composition parfumante émotionnelle » et « composition parfumante ».
- [0035] La composition parfumante émotionnelle est un concentré d'un premier mélange de composés d'aromachologie comprenant avantageusement avec un extrait de *tephrosia purpurea*.

- [0036] L'extrait de *tephrosia purpurea* est par exemple obtenu par le produit commercial Neurorprolin® de Givaudan. L'extrait de *tephrosia purpurea* a démontré ses capacités biologiques pour décomposer la production de cortisol et activer la libération d'un neuropeptide calmant naturel agissant sur l'humeur.
- [0037] L'extrait de *tephrosia purpurea* présente également une amélioration visible du teint de la peau. L'extrait de *tephrosia purpurea* participe à restaurer un équilibre optimum de la peau et à réduire les imperfections ainsi que l'impression d'inconfort.
- [0038] Selon une possibilité, l'extrait de *tephrosia purpurea* est ajouté dans de l'eau ou dans une phase aqueuse avant son mélange dans la composition parfumante. L'eau est en quantité comprise entre 5 et 30% en poids du poids total de la composition parfumante.
- [0039] La composition parfumante comprend également un premier mélange de composés aromachologiques. Ce premier mélange de composés aromachologiques est avantageusement destiné à modifier l'état psychophysologique du consommateur et de générer des émotions positives/sensations positives tels que par exemple : bien-être, énergisant, amour et séduction, optimisme, mieux dormir, déstressant, équilibrant, relaxant, stimulant, tonifiant, rafraîchissant, vivifiant, sensuel, délassant, aphrodisiaque, excitant, bonheur, confiance, calme, lucidité.
- [0040] La composition parfumante permet lors de son application d'influencer le cerveau du fait d'une synergie d'action entre l'action topique et les stimuli olfactifs notamment du premier mélange de composés aromachologie.
- [0041] La composition parfumante est configurée pour améliorer le bien-être du consommateur selon ces besoins et humeurs spécifiques.
- [0042] Le premier mélange de composés aromachologiques stimule les récepteurs olfactifs qui transmettent un stimulus au cerveau générant un relargage de neurotransmetteurs affectant les émotions.
- [0043] Selon une possibilité, le premier mélange de composés aromachologiques comprend par exemple les composés choisis parmi Ylang Ylang, Vanille, Ambroxan CX, Muscs, Vanilline, Ethyl Vanilline, Iso E super, Jasmin, Baie Rose, Gingembre, Accord vert, Iris, Bergamote, Pamplemousse, Gingembre, Melon d'eau, Mangue, Framboise, Cèdre, Rose, , Tubéreuse, Santal, Amandes amères, Benjoin, Labdanum, Ambre gris, muscs blancs, héliotrope, freesia blanc, cyclamen, Aldéhydes, Aldéhydes floraux, Héliotropine, Habanolide, Helvetolide, Tonalide, Ambrox, Castoréum, Civette.
- [0044] Le premier mélange de composés aromachologiques est par exemple destiné à obtenir un effet de rêve, de bien-être, énergisant, de joie, d'amour, de séduction, relaxant.
- [0045] Selon une autre possibilité, le premier mélange de composés aromachologiques peut également être comprendre des mélanges connus tels que décrits dans le document US20080096791 ou le document US20140194338 ou encore le document

WO2008/050086 ou encore WO2005/049773.

- [0046] La composition comprend avantageusement un concentré parfumant en quantité comprise entre 5 et 20%. Le concentré parfumant est un ensemble de composés parfumant. Les composés parfumants sont choisis uniquement pour les fonctions parfumantes et former une odeur agréable au consommateur.
- [0047] La composition parfumante comprend avantageusement un support compatible avec *tephrosia purpurea* et avec le premier mélange de composés aromachologiques. Avantageusement, le support comprend un solution alcoolique ou de l'alcool par exemple en quantité comprise entre 50 et 80% en poids du poids total de la composition.
- [0048] Selon une possibilité, la composition parfumante comprend des céramides ou phyto-céramides dont l'objectif est de protéger le microbiote cutané.
- [0049] Selon une possibilité, la composition parfumante comprend un extrait de Ciste rose.
- [0050] Selon une possibilité, la composition parfumante comprend des additifs tels que des stabilisateurs UV, des colorants, des conservateurs. Préférentiellement en quantité de l'ordre de 1,5% en poids du poids total de la composition.
- [0051] Selon une possibilité, la composition parfumante comprend des probiotiques et/ou prébiotiques. Préférentiellement ceux solubles dans l'eau. Préférentiellement, ceux résistants à l'eau.
- [0052] Selon une possibilité, la composition comprend au moins un solubilisant.
- [0053] Selon une possibilité, la composition comprend des actifs cosmétiques tels que par exemple de l'acide hyaluronique ou des extraits d'aloé vera.
- [0054] Selon un aspect, l'invention concerne un procédé de fabrication d'une composition parfumante telle que décrite ci-dessus comprend une étape de mélange du premier mélange de composés d'aromachologie dans de l'alcool. Le procédé comprend avantageusement une étape de mélange de l'extrait de *tephrosia purpurea* dans de l'eau. Le procédé comprend avantageusement un mélange des produits obtenus aux étapes précédentes.
- [0055] Selon un aspect, l'invention concerne l'utilisation de la composition parfumante telle que décrite ci-dessus dans le domaine de la parfumerie et du bien-être.
- [0056] L'utilisation comprend l'application sur la peau de la composition parfumante. Avantageusement, l'application est ritualisée par une gestuelle et une respiration adéquate.
- [0057] Selon une possibilité, l'utilisation comprend l'application d'un parfum avant ou après l'application de la composition parfumante. Préférentiellement, le parfum comprend un deuxième mélange de composés aromachologiques ayant avantageusement un effet déstressant.
- [0058] Selon un mode de réalisation, l'utilisation comprend une étape 1 au cours de laquelle l'utilisateur choisit sa personnalité olfactive parmi l'une des parfums aussi dénommés Eaux de Parfum actives unisexe, contenant un accord olfactif breveté « déstressant »

dont l'effet régulateur sur l'humeur a été prouvé.

[0059] Le parfum, dénommé aussi eau de parfum active, se combine avec la composition parfumante de l'invention, dénommé aussi Lifeboost®. Les eaux de parfum actives ont été conçues pour se compléter aux Lifeboost® et délivrent les bienfaits émotionnels éprouvés.

[0060] Selon un mode de réalisation, l'utilisation comprend une étape 2 au cours de laquelle l'utilisateur choisit sa composition parfumante ou Lifeboost® actif : pour améliorer son humeur par exemple parmi six essences stimulantes de l'humeur activement chargées et scientifiquement validées qui peuvent être personnalisées pour répondre aux besoins individuels, offrant des combinaisons infinies pour améliorer l'humeur et guider son état interne.

[0061] Des essais ont été réalisés et ont permis de constater la synergie d'effets résultant de l'action conjointe du parfum et de composition parfumante émotionnelle chez l'utilisateur, en utilisant une ou plusieurs des techniques suivantes :

- par électroencéphalogramme (EEG) couplé à l'analyse des variations négatives contingentes (Contingent Negative Variation en anglais - CNV) : cette méthodologie basée sur l'impact d'une odeur sur l'activité cérébrale mesuré par un encéphalogramme permet d'en déterminer l'activité relaxante ou stimulante,
- par dosage du Cortisol ou de l'alpha-amylase dans la salive des panélistes. Ces dosages permettent de déterminer l'activité dé-stressante d'une odeur,
- par imagerie par Résonance Magnétique Nucléaire qui permet de connaître les impacts d'une odeur sur une zone du cerveau déterminée,
- test par biocapteurs mesurant des paramètres physiologiques tels que le rythme cardiaque, l'activité électrodermique, le débit sanguin, la conductance cutanée, la tension musculaire.

Les émotions provoquées par une odeur peuvent également être analysées en filmant et en analysant les réactions des panelistes lorsqu'ils sont soumis à cette odeur.

L'analyse des modifications de posture, de l'expression faciale, ou de l'expression vocale permet d'extrapoler l'influence de l'odeur sur la position émotionnelle du panéliste.

[0062] Différentes compositions parfumantes avec des premiers mélanges de composés aromachologiques configurés pour générer différentes émotions ou sentiments ont été évalués par un panel de 22 personnes (7 hommes) de moyenne d'âge 24 ans $\pm 4,5$. Les sujets étaient placés dans un environnement ventilé et en face d'un écran (180 cm de diagonale) sur lequel était affiché le formulaire.

[0063] Les réponses des sujets étaient entièrement anonymisées et les consignes leur étaient clairement expliquées : Échelle de notation entre 1 et 5 • Possibilité de sentir librement

les touches de parfumeur imprégnées d'odeur. Les compositions ont obtenu des notes comprises entre 3.5 et 4.4.

[0064] Toutes les compositions parfumantes testées ont été jugées agréables par le panel.

[0065] L'invention n'est pas limitée aux modes de réalisations précédemment décrits et s'étend à tous les modes de réalisation couverts par l'invention.

Revendications

- [Revendication 1] Composition parfumante comprenant :
- de 0,1% à 10%, préférentiellement de 1 à 3%, en poids par rapport au poids total de la composition d'extrait de *tephrosia purpurea*
 - de 0,1 à 20%, préférentiellement au moins 10%, en poids par rapport au poids total de la composition d'un premier mélange de composés aromachologique,
 - de 5 à 20% de concentré parfumant en poids par rapport au poids total de la composition,
 - de 5 à 30% d'eau en poids par rapport au poids total de la composition, et
 - de 50 à 80% d'alcool en poids par rapport au poids total de la composition.
- [Revendication 2] Composition parfumante selon la revendication précédente dans laquelle l'alcool est l'alcool éthylique de betterave et représente 79% en poids du poids total de la composition.
- [Revendication 3] Composition cosmétique parfumante selon l'une quelconque des revendications précédentes comprenant des additifs en quantité de l'ordre de 1,5 % en poids du poids total de la composition.
- [Revendication 4] Composition cosmétique parfumante selon l'une quelconque des revendications précédentes dans laquelle le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi le jasmin, le géranium, le néroli, la rose, le ylang-ylang, la citronnelle, la menthe, le basilic, le clou de girofle.
- [Revendication 5] Composition cosmétique parfumante selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 dans laquelle le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi la lavande, la camomille, la marjolaine, la bergamote, le citron, le bois de santal.
- [Revendication 6] Composition cosmétique parfumante selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 dans laquelle le premier mélange de composés aromachologiques comprend au moins un extrait choisi parmi la noix de coco.
- [Revendication 7] Utilisation de la composition selon l'une quelconque des revendications précédentes pour la parfumerie bien-être.
- [Revendication 8] Procédé de fabrication de la composition selon l'une quelconque des re-

ventions 1 à 6 comprenant les étapes suivantes :

a) Mélange de 10% en poids par rapport au poids total de la composition du premier mélange de molécules d'aromachologie dans de l'alcool,

b) Mélange de 1 à 3% poids par rapport au poids total de la composition de tephrosia purpurea dans de l'eau,

c) Mélange des produits obtenus à l'étape a) et b)

[Revendication 9]

Procédé d'utilisation d'une composition parfumante selon l'une quelconques des revendications 1 à 6 comprenant l'application sur la peau de la composition parfumante.

[Revendication 10]

Procédé selon la revendication précédente comprenant une application d'un parfum comprenant un deuxième mélange de composés aromachologiques ayant un effet déstressant avant ou après l'application sur la peau de la composition parfumante.